

PLAN LOCAL D'URBANISME DE WITRY-LES-REIMS

Plan de zonage n°1/3

1:7 500

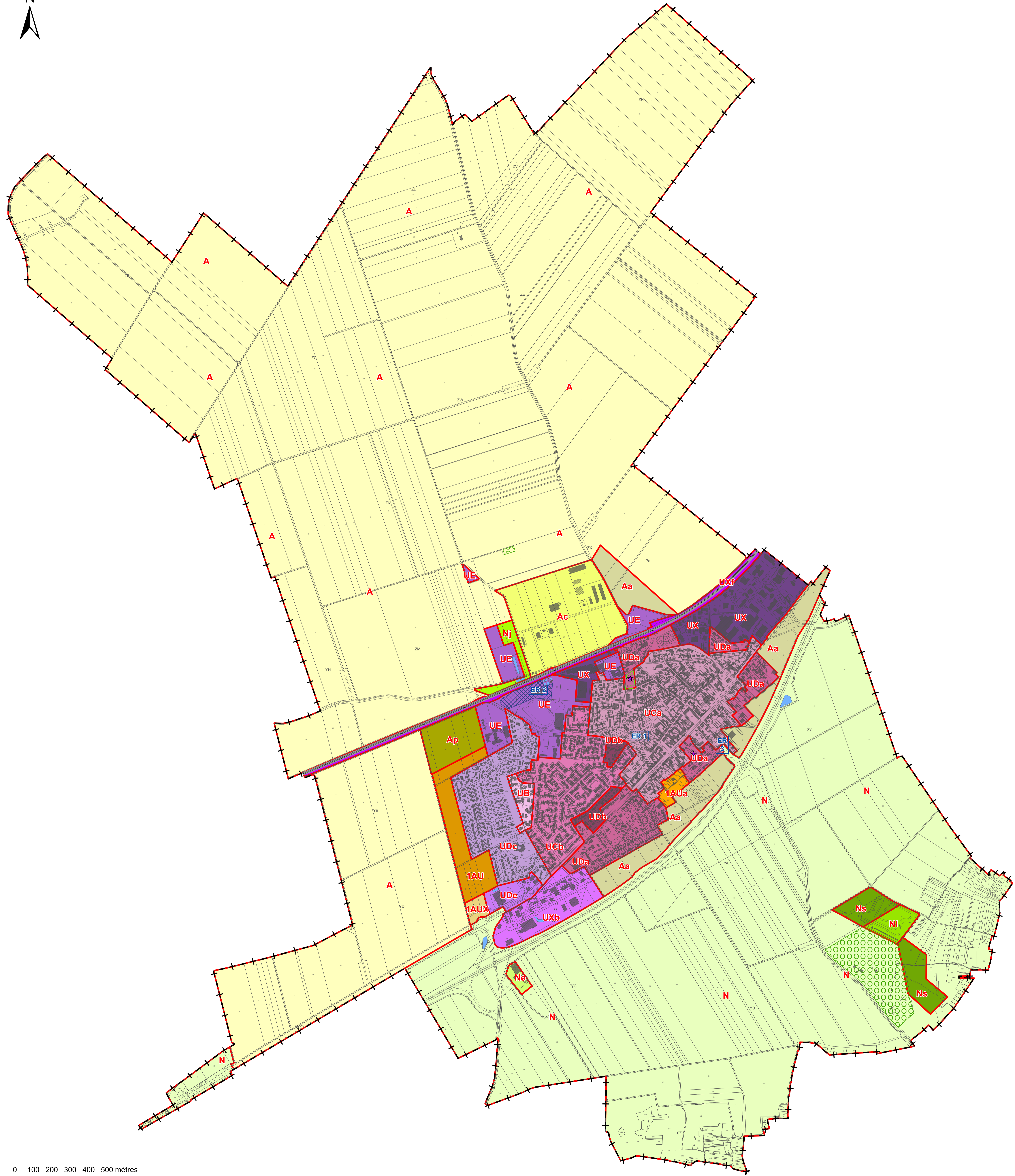
Modification n°1

Transmission en sous-préfecture en annexe de la délibération du conseil communautaire du 30/03/2023 approuvant les dispositions de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

Pour la Présidente,
La Vice-Présidente

Nathalie MIRAVETE

Dates d'approbation
Elaboration : 29/06/2017
Modification simplifiée n°1 : 13/02/2020
Modification n°1 : 30/03/2023



Légende

- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Protection du patrimoine bâti ou naturel
- Élément de patrimoine à préserver
- 1AU : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- 1AUa : Secteur à ouvrir à l'urbanisation à vocation résidentielle des Cabouzets
- 1AUX : Zone à urbaniser à vocation d'activités
- A : Zone agricole
- Aa : Secteur agricole (hors ICPE)
- Ac : Secteur agricole réservé aux constructions et installations
- Ap : Secteur agricole protégé
- N : Zone naturelle
- Ne : Secteur d'activités hippiques
- Nj : Secteur de jardins
- Ni : Secteur de loisirs automobiles
- Ns : Secteur d'activités sportives
- UB : Zone urbaine - Habitat collectif Les Nelmonts
- UCa : Zone urbaine - Secteur du centre ancien
- UCb : Zone urbaine - Quartier pavillonnaire
- UDa : Zone urbaine - Extension périphérique
- UDb : Zone urbaine - Rue des Bouchers
- UDe : Zone urbaine - Extension Ouest
- UDe : Zone urbaine - Secteur commercial
- UE : Zone urbaine d'équipements publics
- UX : Zone d'activités économiques
- UXb : Zone d'activités économiques - hors industries
- UXf : Zone ferroviaire

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	40 m ²	Aménagement de voirie	Commune
ER n°2	21 533 m ²	Création d'un pôle d'équipements publics	Commune
ER n°3	23 m ²	Aménagement de carrefour	Commune